



**World Scout Bureau, Europe Support Centres  
Bureau Mondial du Scoutisme, Centres de soutien pour l'Europe**

Rue Henri-Christiné 5  
Case postale 327  
1211 Genève 4 Plainpalais  
SUISSE

**Téléphone** (+41 22) 705 11 00

Rue de l'Industrie 10  
1000 Bruxelles  
BELGIQUE

**Téléphone** (+32 2) 893 24 35

europa@scout.org  
[www.scout.org/europe](http://www.scout.org/europe)

28 novembre 2018

**Appel à une réunion extraordinaire de la Conférence Européenne du Scoutisme  
Vendredi, 29 mars 2019, Grand Hôtel Excelsior, Valette, Malte**

Chères amies, chers amis,

Conformément à la Constitution de la Région Européenne du Scoutisme (2016), Article III.3.b, je vous écris pour vous informer que le Comité Européen du Scoutisme souhaite convoquer une réunion extraordinaire de la Conférence Européenne du Scoutisme qui se tiendra au Grand Hôtel Excelsior à La Valette, à Malte, le vendredi 29 mars 2019, à partir de 9h00.

Bien que la réunion extraordinaire se tienne en même temps que le Symposium Scout Européen, il est possible d'envoyer des représentants qu'à la réunion extraordinaire. L'invitation au Symposium suivra sous peu.

Nous vous demandons d'inscrire les personnes qui représenteront votre OSN à la réunion extraordinaire en utilisant [ce lien](#) (disponible qu'en anglais).

Veillez noter qu'il s'agit d'un événement constitutionnel officiel et que les membres des ASN d'une fédération ne peuvent s'inscrire que par l'intermédiaire de l'OSN.

Conformément à la Constitution Mondiale du Scoutisme, article XI, 3, et en l'absence d'une telle clause actuellement dans la constitution régionale, il est possible d'être représenté à la réunion par procuration. Vouloir donner la procuration de votre organisation membre exige de signaler ce fait à l'avance de la séance d'ouverture à 9h00 le 29 mars 2019. Il est important de noter que les Organisations Membres ne peuvent détenir les votes par procuration que d'une seule organisation.

Veillez remplir le formulaire d'inscription en ligne pour la réunion extraordinaire de la Conférence Européenne avant la date limite. Cela permettra de vérifier à l'avance les pouvoirs de tous les participants.

Il y a un certain nombre de raisons à cette réunion extraordinaire :

- Des collègues se souviendront peut-être des difficultés rencontrées lors de la 22<sup>ème</sup> Conférence Européenne du Scoutisme pour interpréter les dispositions de la Constitution Régionale et les concilier avec le Règlement de procédure additionnel. Pour rendre cette tâche plus facile, la Constitution Régionale a été révisée, en utilisant des formulations communes pour éviter les malentendus.
- Il y a une volonté de s'appuyer sur les bonnes pratiques pilotées et adoptées pour la 41<sup>ème</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme à Bakou, Azerbaïdjan, en 2017 et on espère engager ces processus, notamment en ce qui concerne le Règlement de procédure, afin que la 23<sup>ème</sup> Conférence Européenne du Scoutisme puisse également en bénéficier en adoptant ces processus.

AUX :  
Contacts principaux des OSN  
dans la Région Européenne du  
Scoutisme

Envoyé par courriel

- Il y avait un certain nombre d'éléments de la Constitution de la Région Européenne du Scoutisme qui doivent être revus à la suite de la 41<sup>ème</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme pour permettre un fonctionnement plus efficace. A cette fin, la Région a collaboré avec le Comité des Constitutions.
- Pour permettre un meilleur alignement entre la Planification Triennale Mondiale et la planification en général, il est proposé d'avancer d'un an la prochaine Conférence Régionale. Ceci afin qu'après la 43<sup>ème</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme en Égypte la Conférence Européenne suivante ainsi que la plupart des autres conférences régionales aient lieu dans un délai d'une année pour permettre une réaction opportune au Plan Triennal Mondial unificateur et assurer des initiatives appropriées au niveau régional pour permettre la meilleure élaboration des actions régionales.

Je reste à votre disposition pour tout éclaircissement.

Cordialement,

David McKee  
Directeur Régional  
Secrétaire du Comité Européen du Scoutisme

Annexes :

- Ordre du jour de la réunion extraordinaire de la Conférence Européenne du Scoutisme, Malte, mars 2019, y compris les projets de modification de la Constitution de la Région Européenne du Scoutisme
- Constitution de la Région Européenne du Scoutisme 2016
- Annotation de la Constitution de la Région Européenne du Scoutisme montrant les changements proposés
- Projet de document de la Conférence 2, Règlement de procédure pour la 23<sup>ème</sup> Conférence Européenne du Scoutisme 2019